JO N° 2 du 16 janvier 2019
DOSSIER N° 10-2019

AVIS DE CONSTRUCTION

Permis ordinaire

REQUERANT	Cogespro Sàrl Seckistrasse 4 6318 Walchwil
AUTEUR DU PROJET	Cogespro Building SA, Gütterstrasse 1, 2540 Granges
PROJET	Construction d'un escalier extérieur, de trois cloisons/murs de séparation vers les terrasses, de deux murs de soutènement et agrandissement de la rampe.
RUE	Rue des Herbages
PARCELLE(S)	N° 5287 Surface: 1'602 m2 N° DS5288 Surface: m2
ZONE DE CONSTRUCTION	HBa : Zone d'habitation B secteur a
PLAN SPECIAL	--
LIEU-DIT	--

BÂTIMENT N° 9

Description: Escalier, rampe, cloisons/murs de séparation, murs de soutènement

DIMENSIONS

Longueur:	Selon plan	Hauteur:	Selon plan
Largeur:	Selon plan	Hauteur totale:	Selon plan

Remarques: --

GENRE DE CONSTRUCTION

Murs extérieurs:	Béton, briques et métallique		
Façades:	Béton ou métallique	Couleur:	Gris
Couverture:	--		

CHAUFFAGE --

DEROGATIONS REQUISES Art. 61 RCC - Alignements et distances

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au vendredi 15 février 2019 inclusivement,** au Secrétariat de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon l'article 32 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire :
Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui est accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur la construction, il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable.

Delémont, le 14 janvier 2019

SERVICE DE L'URBANISME,
DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES TRAVAUX PUBLICS

agglomération de Delémont